L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention [illegible] au *bureau* de L'ABEILLE, huit [illegible] avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A FRETER OU A LOUER.

(On préfèrerait un voyage à New-York, et une cargaison de sucre.)

Le grand brick **DODGE HEALY,** capt. Ward. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou à

28 juillet THOMPSON & GRANT.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot **EDWARD BONNAFFE,** cap. Vandyke, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à [26 juil.] S. C. BELL.

A LOUER OU FRETER.

Le brick A. I. **ELVIRA,** capitaine Grace, pouvant porter environ 950 balles coton, s'adresser à W. G. HEWES.

26 juillet rue du Camp, no. 9.

POUR CAMPECHE.

Le beau brick français **FELIX LEOPOLD,** capt. Roux, sera immédiatement expédié pour ledit port.—S'adresser pour fret ou passage à

26 juillet P. E. SORBÉ.

POUR LIVERPOOL.

Le navire doublé et chevillé en cuivre **MAJESTIC,** capitaine Page, sera promptement expédié. Pour fret de 300 à 500 balles coton, s'adresser à

23 juillet—☞ JOHN HAGAN & CO.

POUR VERA-CRUZ.

Le brick mexicain fin voilier **GENERAL SANTA-ANNA,** capt. José Ma. Bassó, ayant déjà une partie de sa cargaison prendra de quoi la compléter, ainsi que quelques passagers, qui seront bien traités. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

23 juillet—5 SIMON CUCULLU.

PARA VERACRUZ.

El muy acreditado bergantin mejicano **GENERAL SANTA ANNA,** su capitan don José Ma. Bassó. Teniendo ya una parte de su carga, admitirá el resto y algunos pasageros, á quienes se dara un escelente trato. Para el ajuste de fletes y pasages podrán acudir á

23 juillet SIMON CUCULLU.

On demande un bon navire pouvant porter environ 1200 balles coton pour un port d'Europe, s'adresser à

23 juil.] Hy. PERRET & CHARBONNET.

POUR BOSTON.

Le beau navire paquebot **HELEN MAR,** cap. Fearno, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

23 juillet STETSON & AVERY.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, **ASPASIA,** partira dans le courant de ce mois, et prendra 6 ou 8 passagers. S'adresser immédiatement à

21 juillet J. W. ZACHARIE & CO.

La Bibliothèque du Commerce de la N. Orléans sera ouverte tous les soirs, depuis 8 heures jusqu'à 10.

Les personnes qui désirent devenir membres de cette société sont averties qu'elles n'ont qu'à laisser leur nom au Bibliothécaire.

Celles qui désireraient venir au secours de la bibliothèque, en lui offrant des livres, sont priées ou de les envoyer à la dite Bibliothèque, aux heures où elle est ouverte, ou de laisser leur nom et leur adresse à l'un des Directeurs, qui s'empressera d'aller chercher les ouvrages dont on voudra bien disposer.

Comme le cabinet de lecture sera bien pourvu de journaux, revues, &a. on pense qu'il sera digne d'attirer l'attention des négocians.

On croit superflu de faire un appel aux jeunes gens, aux commis, &a.

L'entrée de l'établissement est rue de la Douane, même corridor que le *Lousiana Advertiser.*

28 juillet—3

BAS DE SOIE et Soie à coudre de différentes qualités, ayant droit au drawback, reçus récemment et à vendre par

26 juillet J. MAGER.

1800 SACS GROS SEL DE FRANCE, récemment reçus et à vendre, par

26 juillet J. MAGER.

SANGSUES—2,000 sangsues à vendre chez les soussignés,

26 juillet F. ORIOL & co.

80 Sacs café vert de la Havane, reçus récemment, et à vendre par

VICTOR DE LA COVA,

23 juillet rue St. Louis, No. 43.

OR EN FEUILLE, pour Dentistes.—Quelques *onces or en feuille,* à vendre par

23 juillet JAMES S. SHAW, Pharmacien.

CAFÉ DE LA HAVANE, à vendre par

[25 juin] J. MAGER.

LETTRES DE CHANGE SUR NEW-YORK & PARIS, à vendre par

23 juil.] Hy. PERRET & CHARBONNET.

PRIME.—Bœuf du Missouri, à vendre, s'adresser à [21 juillet] J. MAGER.

PETITS SAUMONS DE PLOMB. en caisses, à vendre par

21 juillet J. MAGER.

A LOUER.

La **MAISON** située rue de la Douane, No. 111, vis-à-vis les nouvelles bâtisses de M. Maurin ; cette maison est agréablement située, a une belle cour, et une cuisine à deux étages. Elle est calculée pour loger une petite famille, S'adresser à

19 juillet LEE. WALTON & Co.

200 BARRIQUES **VIN DE MARSEILLE,** à vendre par

19 juillet J. MAGER.

REÇU récemment, 27 barils prime-porc, 63 do. cargaison do., 22 do. chimes do., 20 demi baril porc-mess, 26 barils bœuf-mess, 35 demi baril dito, à vendre par

S. C. BELL,

14 juillet rue du Canal, no. 60.

VIN EN CAISSES.—Les soussignés offrent à vendre 250 caisses vin rouge d'une bonne qualité, à bas prix, s'adresser à

14 juillet PERRET & CHARBONNET.

FOIN—400 balles foin de la Rivière du Nord, à vendre par

14 juillet J. W. ZACHARIE & CO.

300 Sacs sel de Liverpool, croisé double, à vendre par

14 juillet J. W. ZACHARIE & CO.

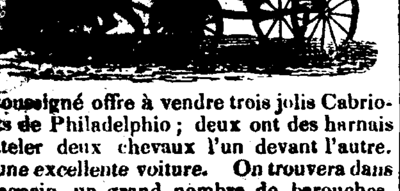

LE soussigné offre à vendre trois jolis Cabriolets de Philadelphio ; deux ont des harnais pour atteler deux chevaux l'un devant l'autre. Aussi une *excellente* voiture. On trouvera dans son magasin un grand nombre de barouches, voitures, cabriolets, &c. &c. ; ces objets, d'un prix médiocre, seront vendus à des conditions avantageuses. M. WALTON.

N. B. Il se chargera de toutes sortes de raccommodages, qu'il exécutera avec goût et promptitude. 30 juillet.

AVIS IMPORTANT.

LE public est prévenu qu'en vertu d'un acte du 18 avril 1811, et du 6 mars 1819, concernant les actes de naissance et de mort ; il est *ouvert un bureau d'enregistrement* des actes de naissance et de décès, par le soussigné, dans l'office du Maréchal de la Cour de Cité, rue Ste. Anne, entre Condé et Royale.

Il est inutile de rappeler ici la sagesse de cette mesure qui assure l'état civil des citoyens et qui prévient les nombreux procès qui doivent un jour provenir de la négligence apportée à remplir les dispositions d'une loi si importante dans ses conséquences.

1°. La naissance de tout enfant libre, devra être déclarée par le père, ou à défaut du père, par toute personne qui aura assisté à la naissance de l'enfant ; et l'acte en sera rédigé de suite en présence de deux témoins.

Cette déclaration devra être faite, dans la paroisse d'Orléans, dans le délai de trente jours.

2°. Le décès de toute personne libre, survenu dans la paroisse d'Orléans, devra y être déclaré dans un délai de trente jours, par les plus proches parens du décédé, s'ils sont présens ; et en cas d'absence, par l'exécuteur testamentaire s'il y en a un, si non, par le propriétaire ou principal locataire de la maison où sera décédé l'individu.

Tout contrevenant aux dispositions précédentes sera puni d'une amende de $5 à $10.

Le public est prévenu qu'à dater de ce jour, les dispositions des actes précités seront exécutées ponctuellement par l'officier du bureau d'enrégistrement des actes de naissance et de décès soussigné.

23 juillet—4 VINCENT RAMOS.

CORDE D'EMBALLAGE.—100 rouleaux corde d'emballage du Kentucky, à vendre par

14 juillet STETSON & AVERY.

CIGARRES.—3 caisses cigarres mêlés, de bonne qualité, en boite de 200 chaque, à vendre par

14 juillet STETSON & AVERY.

JUS DE CITRON.

QUELQUES boucauts Jus de citron de la Jamaïque, de qualité supérieure, maintenant reçus et à vendre par quantités convenables aux acheteurs, par JAMES S. SHAW.

Encoignure des rues Royale et de la Douane.

14 juillet

FERBLANC—123 boites Ferblanc ½ X, à vendre par [14 juil.] S. C. BELL.

TRAITES SUR FRANCE.—à vendre par [14 juillet] J. MAGER.

VIN DE MALAGA—1500 barriques, barillets et demi barillet, importés directement de Malaga, et ayant droit au drawback, à vendre par

7 juillet Wm. G. HEWES.

200 FUTAILLES chaux de Thomaston, en bon ordre. 50 caisses blanc de baleine de 4, 5 et 6 à la livre, à vendre par

7 juillet STETSON & AVERY.

ON desire acheter une jeune fille de couleur, créole ou acclimatée, étant bonne couturière et pouvant être particulièrement recommandée *comme bon sujet.* S'adresser, No. 60 rue Toulouse 7 juillet

SAVON.—1,200 caisses savon, No. 1 et 2 à vendre par, W. G. HEWES,

7 juillet rue du Camp, No. 9.

REÇU PAR *E. JOHNS & CO. Rue de Chartres, No.* 113. quelques Grands Livres et Journaux pour l'usage des Banques, de qualité très-supérieure.—Egalement, 50 rames papier à lettres superfin de Bath. Ils tiennent constamment en magasin un assortiment complet de livres et régistres, papier de toute espèce, et fournitures de bureau en tout genre, qu'ils vendent aux conditions les plus raisonnables.

2 juillet.

CAFÉ DES
CHAMPS ELYSÉES,
ET CONFISEUR.

LE soussigné ayant acheté la maison qui fait l'encoignure du Chemin à Coulisse et de la Levée, n'a épargné ni soins ni dépenses, pour donner à cet établissement toute l'élégance possible et en faire un rendez-vous d'amusement digne des dames et des messieurs de la Nelle.-Orléans. Dans le rez-de-chaussée, un café a été ouvert pour les hommes, le 1er. juillet ; l'étage supérieur sera réservé aux dames et aux parties de famille ; on pourra s'y faire servir des limonades à la glace, des glaces, toutes sortes de confitures et gâteaux, enfin toute espèce de rafraichissemens. Les vins et les liqueurs achetés pour son établissement, sont de première qualité et il s'est procuré des employés qui, il l'espère, satisferont pleinement les personnes qui l'honoreront de leur patronage. La maison est si heureusement située qu'elle commande non seulement la vue des deux tiers du Chemin à Coulisse, mais encore la vue la plus pittoresque et la plus étendue, de la ville, du fleuve et du port.

5 juillet—30 FRANCOIS TESSIER.

A VENDRE.—**LOTS DE TERRE,** avantageusement situés dans le faubourg Ste. Marie. S'adresser à

G. MORTIMER.

1 juillet rue Philippa, No. 185,

GLACIERES FRANCAISES—Les soussignés offrent à vendre 2 bonnes Glacières reçues dernièrement de France, contenant l'une 500 liv. et l'autre 300 liv. de glace.

1 juil.] H. PERRET & CHARBONNET.

ON a besoin d'une bonne nourrice. S'adresser à Mme. E. Carraby ou à Mme. Courcelle, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St. Philippe. 21 juin—☞

SANGSUES A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre en gros comme au détail des SANGSUES de première qualité, à des *prix très modérés.* Sa demeure est rue Bourbon, No. 316, entre Urselines et St. Philippe.

30 juin—30 POITTEVIEN.

EN débarquement du navire de Witt Clinton et du brick Ella, et à vendre par les soussignés:

500 rames papier à enveloppe.
300 do. do. Post.
200 do. do. Cap.
50 barlls bière (ale) de Mounsey.
100 caisses tabac à chiquer.
25 fréquins beurre supérieur de Goshen.
10 pipes eau-de-vie première preuve.
25 bls. do. 4me. preuve.

THOMPSON & GRANT.

30 juin Rue de la Levée, No. 30.

CHARRETTES, Drays, Roues de charrette à bœuf et des Brouettes, à vendre par

30 juin. SAM. C. BELL.

BEAUX BILLARDS—2 superbes billards complets, à vendre à des prix et conditions avantageux. S'adresser. rue Royale, No. 192. 14 juin.

[illegible] PAR LE MARSHAL.

S. Blaney vs. W. D. Cooper.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 8 août, à midi, à la bourse, un cheval, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

28 juillet marshal.

Carleton & Lockett *contre* H. Pierce.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, jeudi, 1er. septembre, à midi, à la Bourse, le lot de terre no. 19, avec le moulin à scies et les autres édifices qui s'y trouvent; le dit lot est situé à l'encoignure des rues de la Nouvelle-Levée et Roffignac, et il mesure 32 pieds de face sur la rue de la Nouvelle-Levée, saisi dans l'affaire ci-dessus.

30 juillet L. DAUNOY, marshal.

Le Maire et Aldermen de la ville de la Nelle.-Orléans contre *Samuel Cutten.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. W. Girot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 8 août prochain, sur les lieux, à 5 heures, 80 pieds de bois de cèdre, saisis dans l'affaire ci-dessus.

28 juillet L. DAUNOY, marshal.

Eximino vs. Mlle. Melanie Drouet f. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi le 5 août, à 5 heures, au Principal, 2 armoires, 2 bois-de-lits, une glasse, une paire de chennets, 2 tables, six chaises dorées, un canapé, et un fond de cabaret, saisis dans l'affaire ci-dessus.

26 juillet L. DAUNOY, marshal.

F. McMannus vs. R. Tools.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi le 4 août, à midi, à la bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, un cheval gris, saisi dans l'affaire ci-dessus.

26 juillet L. DAUNOY, marshal.

Duneyer vs. Bienaimée Miet f. de c. l.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 26 août prochain, à midi, à la bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, un demi lot de terre, no. 9, dans l'îlet no. 12, situé au faubourg Ste. Marie dans la rue Jackson, mesurant 30 pieds de face sur 120 de profondeur (mesure française,) saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

26 juillet marshal.

P. Laurant vs. Lucas.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi le 4 août à 5 heures, au Principal, un bureau, 2 chaises, une table, &c. &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

26 juillet marshal.

R. J. Clark contre *Pelagie Dauphin f. d. l.*

EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 9 août prochain, à midi, à la Bourse, une mulâtresse nommée Patsey, saisie dans l'affaire ci-dessus.

9 juillet L. DAUNOY, marshal.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE.—*Robert V. Marye* contre *ses créanciers et ceux de Marye, Blackwell & Co., Wm. M. Gaines & Co., R. V. Marye & Co., et Marye & Dudley.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, au bénéfice de ses créanciers; Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Wm. Christy, esq., notaire public, le samedi 13 août prochain, à l'effet de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Charles F. Daunoy, esq.; a été nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, ce jourd'hui, 9 juillet, A. D. 1831. JNO. LEWIS,

12 juillet—10f 2ps Greffier.

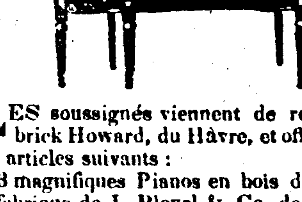

LES soussignés viennent de recevoir par le brick Howard, du Hâvre, et offrent à vendre les articles suivants :

3 magnifiques Pianos en bois de Courbari de la fabrique de J. Pleyel & Co. de Paris : à 6½ octaves à *sonnerie, prolongée en fer fondu,* avec table d'harmonie d'oublie.

1 do. de la même fabrique en bois d'acajou à six octaves, également avec sommier en fer double table.

2 Harpes-Lyres avec leur piédestaux et appareils. Cet instrument charmant qu'on a avec raison adopté en place de la simple guitare offre des ressources bien plus grandes que le dernier *instrument* et le supplantera entièrement avec le temps. Des méthodes et de la musique faites pour la Harpe-Lyre seront fournies à ceux qui pourraient en désirer.

6 Pupîtres plaqués en erable d'Amérique, acajou et palissandre, dorés et moulés, sur tables en cuivre.

Deux caisses contenant un assortiment parfaitement choisi de musique pour Piano seul, pour piano avec violon, pour flûte, pour clarinette, à quatre mains, se composant des œuvres les plus récentes des meilleurs auteurs, tels que Herz, Kalkbrenner, Czerny, Chaulieu, Fessy. &c. &c.

Flûte seule, deux flûtes, trios pour duo, avec clarinette et hautbois, cor seul, duo de Basson, clarinette seule, puospon do., hautbois seul.

Musique de chant avec accompagnement de Piano, des plus jolis opéras, productions nouvelles.

Romances nouvelles avec accompagnem en de Piano des auteurs les plus appréciés.

Musique de chant avec accompagnement de Guitare des opéras les plus nouveaux ; Romances avec accompagnement de Guitare ; Albums musicals, contenant chacun 12 Romances choisies avec accompagnement de Piano ; do. avec accompagnement de Guitare.

Carton en forme de portefeuille, pour mettre de la musique de tous les formats et de toutes les grandeurs ; un assortiment charmant de Lythographies et Caricatures, coloriées et non coloriées ; les sujets les plus récents, tout nouvellement parus à Paris.

Par importations antérieures, plusieurs Pianos de Londres, d'une qualité supérieure et garantis. Instrumens de musique de tout genre; Musique pour do. Papier de musique réglé, do. en cahiers reliés de différentes grandeurs; en outre un assortiment superbe de Livres de comptoirs, Papiers de toutes les qualités et Fournitures de Bureaux, en général

E. JOHNS & CO.

Rue de Chartres, No. 113, entre les rues Conti et St. Louis. 9 juillet.

VR. UMAGE offre à vendre 300 bques. vin rouge de Bordeaux, de toutes qualités; 20 tierçons vin blanc, haut Sauterne et Sauterne; 500 caisses vin blanc et rouge; 400 paniers et demi *panier* huile d'olive, clarifiée au charbon; 150 damejeannes excellent vinaigre de vin blanc; 500 caisses liqueurs fines, convenables pour les marchés espagnols; 400 paniers anisette; 1500 grandes damejeannes françaises; bouchons pour bouteilles et damejeannes; fil à voile par pelottes de 10 et 20 à la livre par petites balles; Lignes assorties pour pêche et guides dito; 1 caisse linon en fil pour moustiquaire; 1 dito dentelles, voiles, châles et robes, brodés; 10 balles brin pour moustiquaire. 25 juin.

VIN DE MARSEILLE, à vendre par

13 juin J. MAGER.

$25 DE RÉCOMPENSE.

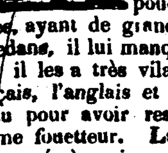

Parti marron de chez le soussigné, le 4 du présent, le nègre nommé **THOMAS,** âgé d'environ 38 à 40 ans, taille de 5 pieds 8 à 10 pouces, un peu vouté, très mince, ayant de grands pieds plats et très gros en dedans, il lui manque quelques dents de devant, il les a très vilaines et noires; il parle le français, l'anglais et un peu l'espagnol; bien connu pour avoir resté à la geôle de police comme fouetteur. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de cette état, où le ramenera à son maître; s'il était pris hors de l'état, tous frais raisonnables seraient ajoutés à la récompense.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point donner asyle au dit nègre sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.

14 juillet—2.ps ☞ J. MEILLEUR.

ANIMAUX ÉPAVES.

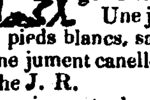

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier :

Une jument baye, crin noir, ayant deux pieds blancs, sans aucune marque.

Une jument canelle rouge, marquée à l'épaule gauche J. R.

Une jument alezan, ayant les quatre pieds blancs, sans aucune marque, et sa pouliche, ayant une étoile au front, marquée à la cuissee droite R. B.

Un mulet noir marqué sur la cuisse gauche D D et sur la même une marque espagnole.

Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'imprimerie; et si huit jours après la dernière publication du présent avis, qui se trouve le jeudi 25 août, ils n'étaient pas réclamés, ils seront rendus ledit jour, sur les lieux, à quatre heures de l'après-midi, conformément à la loi.—*Paroisse Jefferson,* 22 *Juillet* 1831. G. DESCHAPELLES,

26 juillet—3.1ps Syndic.

ANIMAUX ÉPAVES.

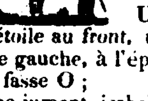

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de M. Ludger Fortier :

Une jument bai brun, ayant *une étoile au front, une marque espagnole* à la cuisse gauche, à l'épaule droite E C, et au gros de la fasse O ;

Une jument isabelle, front blanc, marquée à l'épaule gauche 2LFE, (renversés.)

Une jument canelle foncée, marquée à la cuisse gauche T T ;

Une jument de même couleur que la précédente, avec son suivant, ayant une marque espagnole à l'épaule droite ;

Un cheval gris, sans aucune marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie. Si huit jours après la *dernière publication,* qui se trouve le lundi 15 août prochain, ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 8 juillet 1831.

GL. DESCHAPELLES,

16 juillet—3.1ps Syndic.

ANIMAUX ÉPAVES.

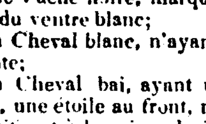

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. *Ludger Fortier :*

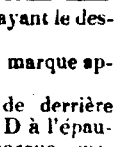

Une Vache noire, marquée E R, ayant le dessous du ventre blanc;

Un Cheval blanc, n'ayant aucune marque apparente;

Un Cheval bai, ayant un pied de derrière blanc, une étoile au front, marqué I D à l'épaule droite, et à la cuisse droite une marque espagnole;

Un Cheval alezan, ayant les deux pieds blancs, marqué à la cuisse droite S A. et à la gauche D S;

Une Jument baie, deux pieds blancs, une étoile au front, marquée C. L.

Une Jument blanche, crin brun, marquée à la cuisse gauche A B, avec son suivant sans marque;

Une Jument alezan, marquée J B S, et sa pouliche sans aucune marque;

Une Jument alezan brûlé, sans aucune marque;

Un Cheval bai, un pied de derrière blanc, une étoile au front, marque espagnole;

Une Jument baie, marquée sur l'épaule gauche J A, et sur les cuisses une marque espagnole;

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie ; et si huit jours après la dernière publication du présent avis, qui se trouve vendredi, 5 août prochain, ils n'étaient pas réclames, ils seront vendus sur les lieux, à 4 heures de l'après midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 5 juillet 1831.

GL. DESCHAPELLES,

12 juillet—3.1ps Syndic.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'à dater de ce jour, il est propriétaire de l'établissement connu sous le nom de **CAFE TRICOLORE ;** l'habitude qu'il a de faire tous ses efforts pour parvenir à plaire, doit être pour les habitans de cette ville un sûr garant qu'il ne négligera rien pour mériter la bienveillance de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

28 juin—5 F. D. VICTORIN.

SEL, *Peaux sèches et vieux Cuivre.*—1100 boisseaux sel de l'Ile de Mai; 350 peaux sèches du Sud du Mexique; 600 livres vieux cuivre; 111 plomb espagnol, en saumons, ayant droit au drawback, à vendre par

27 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

LE soussigné offre ses services au public, en qualité de courtier; il se chargera de la vente des propiétés foncières et des esclaves ; et aussi de procurer de l'argent sur des billets où des hypothèques. Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, peuvent compter qu'il fera tous ses efforts pour les satisfaire.

G. MORTIMER,

Rue Philippa, entre Poydras et Hevia, no. 158.

N. B. Toute traduction dans les langues française, anglaise et espagnole, pourra également être faite à son bureau, il y apportera le plus grand soin, aussi bien qu'à la rédaction des cédules et tableaux de distribution, et à la rectification des livres de commerce, qu'on pourrait lui confier, etc. 25 juin

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JOSEPH CH. SPRENGER a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son magasin de l'encoignure des rues Royale et Bienville, à la rue de Chartres, No. 87.

9 juin

AVENDRE,

A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et résine.

S'adresser à JH. PELLERIN fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nor-dest du canal Carondelet ; ou à P. POURSINE, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

24 juin. G. MONTAMAT.

TRAITES sur New-York et Baltimore, à vendre par

22 juin.] THEODORE NICOLET & CO.

EN débarquement du bateau-à-vapeur Lady Franklin, 72 tierçons jambons couverts, à l'usage des familles, et 15 barillets graisse, à vendre par [10 juin] S. C. BELL.

MAGASIN DE VOITURES.

RUE DE LA DOUANE, N°. 14.

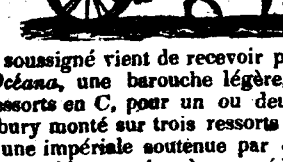

LE soussigné vient de recevoir par le navire *Océana,* une barouche légère, portée sur des ressorts en C, pour un ou deux chevaux ; un tilbury monté sur trois ressorts en berceau, avec une impériale soutenue par des S à ressorts ; cet objet convient à un médecin. Aussi : un désobligeant très léger ; voitures de toutes sortes &c. Ces objets seront vendus à bon marché, pour du comptant ou du papier sur la ville. [17 juin] M. WALTON.

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsepareille, do. douce amère, do. absynthe, do. eliébore, do. stramonium, racine de ratanhie, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tillieuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeviaine, *do gentiane.* tamis à tambour assortis, fourneaux à réverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.

Encoignure des rues Dumaine et Condé.

10 juin.

Reçu par les derniers arrivages de Paris, New-York et Philadelphie, un assortiment de drogues, médecines et préparations chimiques, très-fraîches, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants :

Chlorure concentrée de sodium de chaux, de Labarraque, bouchée en verres. Extrait de Copahu concentré, de Peltier ; Sulfate de Kinine ; Acétate et Sulfate de Morphine; Emetime ; Stricknine ; Acide prussique ; Pâte pectorale de Régnault ; Camphre ; Cantharides; Calomelas ; Ipéca; Jalap ; Rhubarbe de Russie, qualité supérieure ; Magnésie calcinée de Henri, en fioles bouchées et de cristal ; Moutarde blanche et noire ; Canelle de Ceylen ; Huile de roses ; Bergamote et Limon.

F. P. DUCONGÉ,

9 juin rues de Chartres et Conti.

DEMANDE D'UNE BONNE.—Une famille qui part pour le Nord, désirerait trouver une bonne d'enfants, blanche ou de couleur ; on donnera des gages convenables, si la personne qui se présente apporte de bons renseignemens. S'adresser immédiatement à

23 juin J. W. ZACHARIE & CO.

SUPPLEMENT DE

Chapeaux, Souliers, Escarpins et Pantoufles.

RUE DE LA LEVEE, NO. 86.

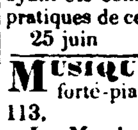

Le soussigné vient de recevoir, par les navires Lousiana et Russel, un assortiment complet de beaux chapeaux, souliers, escarpins et pantoufles, tous objets bien conditionnes, ayant été commandés par lui pour l'usage de ses pratiques de cette ville.

25 juin MALCOM McCALLUM.

MUSIQUE.—Marches composées pour le forte-piano, à vendre rue de Chartres, No. 113.

La Marche du Montagnard,
Celles de Bonaparte, du colonel Beverly Daniels, du *Prince Cobourg,*
La Marche favorite de la Cataracte du Gange,
Le *Gray's Kent bugh* de Washington,
Deux Marches imperiales, allemandes,
La Marche du *Rail-Road,*
Une Marche prussienne,
Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?
La Marche du général Bolivar,
La Marche de Johnson,
Un Pas redoublé,
Le Chant nocturne du Midlothian,
La Marche lente du capitaine Jas. Page,
La Marche des Gardes suisses.

14 juin E. JOHNS & Co.

VIEUX WHISKY DE MONONGAHELA

75 barils vieux Whisky de Monongahela, de choix, en debarquement du bateau à vapeur Peruvian, de Pittsburg, et à vendre au no. 39, rue de la Levée.

7 juin. THOMSON & GRANT.

VIN DE MALAGA ET FRUITS.—WILLIAM G. HEWES, rue du Camp, No 9, offre à vendre la cargaison du brick Hope, capitaine Loring, venant directement de Malaga, et consistant en :

350 caisses raisin en grapes, 200 dite muscat dito, 200 dito dito en grains, 30 dito limons, 350 dito limons, 350 barillets vin sec, 100 demi dito dito, 200 quarts ditto, 400 barillets vin doux, 100 demi dito dito, 400 quarts dito dito, 180 palissons en couleurs

Le tout en bon état, et ayant droit à la remise des droits. 9 juin

HABILLEMENS A LA MODE ! !

WILLIAM C. NORRIS & Co., rue de Chartres No. 38, ont reçu par les derniers arrivages, un nouvel approvisionnement d'Habillemens d'été, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup faits dans le dernier genre.

8 juin

MUSIQUE.

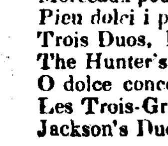

Les soussignés *ont constamment* en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

Morceaux pour quatre mains,
Pieu dolci i placide,
Trois Duos, Robin Adair, l'Amitié,
The Hunter's Chorues, un Duo,
O dolce concento, une Marche,
Les Trois-Grâcss, Sul margen d'un rio,
Jackson's Duett, &c.

E. JOHNS & Co.

1er. juin rue de Chartres, no. 113.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de presenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa *profession.* Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignagnes en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du *Dr. Plough, dans sa profession de dentiste,* j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NECKERSE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.

31 mai ☞

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapollo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

N[illegible]lle-Orléans, le 26 juillet 1831.

Mr. Rapallo, en outre, a rendu la vue à un nègre de Mr. Blineau, de l'âge d'environ 70 ans qui avait un séton, après dix jours de traitement ; et à une petite esclave appartenant au même, en quatre jours. Mr. Blineau pourra attester ces faits.

Nouvelle-Orléans, 17 *juillet* 1831.

Depuis la dernière éclipse, je voyais tout trouble et je ne pouvais plus voir de loin, mais grâce aux soins de M. Rapallo, ma vue est parfaitement rétablie : je ne puis que me louer de son traitement.

Madame S. GUY ARNOULD.

Nouvelle-Orléans, 18 *juillet* 1831.

Ayant appelé M. Rapallo pour traiter les yeux de ma petite fille, âgée de 8 ans, qui avait une faiblesse dans la vue, au point qu'elle ne pouvait plus ni lire ni écrire ; il lui a administré avec succès son remède, et au bout de six jours elle a eu la vue parfaitement rétablie.

JN. ROUSSEAU,

rue de Chartres, marchand de meubles.

21 juillet

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.

19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 *mars* 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecte et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo etait possesseur d'un remède pour les yeux : je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orleans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orleans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean R[illegible] a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'age de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite *incommodité.*

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui etait affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement gueri.

Nlle.-Orléans, 29 decembre 1830.

AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.

PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 *Octobre* 1830.

MR. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) : et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guerir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,

ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 *octobre* 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL.

EN dechargement du navire Union, venant du Hâvre, 25 caisses Vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par

10 juin. SAM. C. BELL.

SUCRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Columbia, 30 boucauts Sucre, à vendre par [10 juin] S. C. BELL.

CIGARRES DE LA HAVANE—Reçu récemment 286 quarts de caisse, cigarres de la Havane, à vendre par

10 juin. S. C. BELL.

A VENDRE—60 tierçons vin blanc, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux.

24 juin T. NICOLET & CO.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé ; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses ; ce terrain est situé *rue Condé, entre* les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU,** loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞ 30

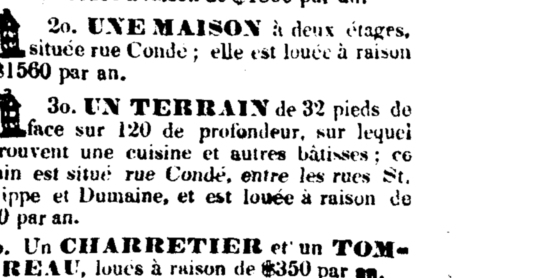

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC,** graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit :

Choux d'York, choux Cubus (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.